

Les affaires d'argent de Nicolas Hulot ne semblent pas inquiéter les écologistes

6 juillet 2017 / [Martin Cadoret \(Reporterre\)](#)



Entre les revenus tirés par Nicolas Hulot de la marque Ushaïa et les liens de sa fondation avec de grandes entreprises, les informations du « Canard enchaîné » suscitent peu de réactions ouvertes dans le milieu écologiste.

Après la ministre de la Santé et celle du Travail, *Le Canard enchaîné* s'est attaqué dans son édition du 5 juillet au cas de Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire. Le palmipède affirme que le nouvel homme fort de la galaxie Macron a « *bien failli être sorti* » du gouvernement. Deux éléments du CV de l'écologiste posaient problème : sa très lucrative société personnelle, **Éole conseil**, et les financements privés de sa fondation, faisant peser des soupçons de conflits d'intérêts.

L'existence d'Éole conseil, la société de Nicolas Hulot fondée en 1990, est connue depuis 2010. La biographie de Nicolas Hulot *Sain Nicolas*, signée Bérangère Bonte, en fait état. Peu après, l'ex-animateur a publié en 2011 **les comptes de la société**, anticipant sans doute des attaques avant sa candidature à la présidentielle de 2012 (il avait participé aux primaires d'EELV).

L'entreprise permet à l'ex-animateur de collecter d'une part les droits d'auteur sur les livres, films ou documentaires qui lui sont associés, et d'autre part d'engranger une part des royalties issues de l'exploitation de la marque Ushuaia, appartenant à TF1. Cela lui permet de tirer chaque année des revenus très confortables. En 2013, la société a rapporté 356.000 euros à Nicolas Hulot, propriétaire à 99,9 %. Comme l'attestent **les documents officiels**, Éole conseil possède un trésor de guerre de près de 3 millions d'euros.

N'essayez pas d'y trouver les comptes de la société de 2013 à 2016, il n'y figurent pas, malgré l'obligation de fournir ces documents. « *Il avait fait de même en 2008 et en 2009, c'est possible en payant des pénalités* », nous raconte Bérangère Bonte, auteure de l'autobiographie de l'ex-animateur. De peur que les comptes cachent quelque chose ? Sans présumer de la bonne tenue des comptes d'Eole Conseil, la journaliste pense que cela est dû à la personnalité de Nicolas Hulot. « *Il assume mal son rapport à l'argent, c'est quelque chose qui l'a toujours angoissé. Il sait que ça sera étalé dans la presse, que ça a plombé sa campagne en 2011.* »

« Ce type d'accusation me paraît un peu léger »

Les statuts d'Éole conseil viennent de changer pour inclure dans leur objet le « *conseil en relations publiques et en communication sous toutes ses formes* », observe *Le Canard enchaîné*

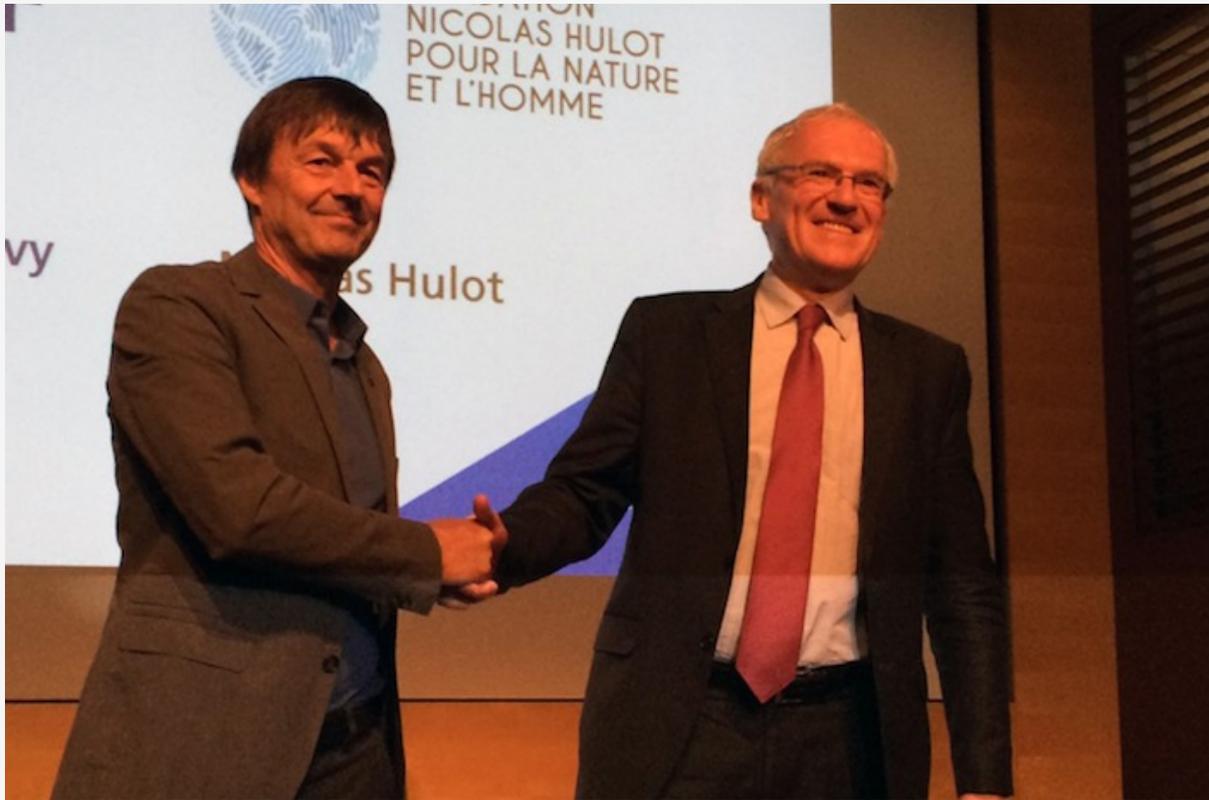
. Nicolas Hulot dément avoir jamais joué les consultants.

Souci secondaire : l'ex-animateur, qui n'est plus patron de l'entreprise, mais en reste le propriétaire, touche les dividendes de produits... épinglés pour leurs composants peu écologiques. Dans le [hors-série de juillet-août 2016](#) de *60 Millions de consommateurs*, trois produits de la marque Ushuaïa sont ainsi brocardés, dont un déodorant pour la présence d'une substance soupçonnée d'être un perturbateur endocrinien.

Un ministre qui recule sur les [perturbateurs endocriniens](#), mais qui en tire profit via les royalties d'Ushuaïa ? François Veillerette, président de Générations futures, n'y croit pas. « *Je ne veux pas faire un procès d'intention à Nicolas Hulot à ce sujet. Dans la gestion des perturbateurs endocriniens, ce n'est pas cela qui me tracasse en premier. En plus on parle d'un produit "suspecté", donc ce type d'accusation me paraît un peu léger.* »

Autre élément qui aurait inquiété l'Élysée, selon *Le Canard enchaîné* : les liens entre la fondation Nicolas Hulot et ses mécènes, parmi lesquels EDF, qui donne 100.000 euros par an, Vinci (200.000 euros par an) ou Veolia (30.000 euros en 2014 et en 2015). Du côté de la Fondation - rebaptisée « *pour la nature et l'homme* » (FNH), pas de réaction si ce n'est que l'on confirme le recours aux partenaires privés : leur apport « *reste modeste au regard du budget total d'environ 5 millions d'euros* ». La Cour des Comptes n'était pas vraiment [de cet avis en 2010](#) : elle avait pointé la part prépondérante des ressources du mécénat (près de 75 % en 2010) en s'interrogeant sur la réalité de la diffusion de bonnes pratiques environnementales chez ces grandes entreprises. *"La question se pose (...) des moyens que se donne vraiment [FNH] d'évaluer la réalisation de l'objectif qu'elle affiche volontiers à l'appui de ses partenariats financiers avec des entreprises, à savoir leur sensibilisation à la cause environnementale, via leur engagement dans les bonnes pratiques prônées par la fondation"*, pointaient les magistrats de la rue Cambon.

« [Ce partenariat entre EDF et la FNH n'est pas une surprise, il existe depuis des années](#) »



Nicolas Hulot et Jean-Bernard Lévy, le PDG d'EDF, en mai 2016, célébrant les «25 ans de partenariat» entre l'énergéticien et la Fondation pour la nature et l'homme.

Nicolas Hulot va donc devoir prendre position au sujet du dossier de l'EPR de Flamanville, sur lequel pèse directement EDF, mécène de sa fondation. *« C'est anecdotique par rapport à l'état du rapport de force dont dispose Nicolas Hulot, tempère Charlotte Mijeon, porte-parole du réseau Sortir du nucléaire. On a un Premier ministre qui a travaillé trois ans chez Areva, c'est sans doute plus cela qui va peser. Nicolas Hulot a de toute façon admis qu'il suivrait les conclusions de l'Autorité de sûreté nucléaire. Et puis ce partenariat entre EDF et la FNH n'est pas une surprise, il existe depuis des années. »*

Chez France nature environnement (FNE), on est plutôt gêné lorsqu'il s'agit de réagir à ces questions. Pour cause, FNE est également subventionnée par des entreprises. *« Nous faisons des efforts pour être le plus transparent possible et nous avons une liberté de parole par rapport à nos financeurs. Donc, concernant Nicolas Hulot, je ne peux pas faire de procès d'intention. Je pense qu'il peut être au-dessus de cela »*, nous explique Michel Dubromel, le porte-parole.

« *Il n’y a pas grand-chose de nouveau au sujet des financements, on connaît déjà tout cela*, dit Florent Compain, président des Amis de la Terre. *On ne va pas jouer à ce jeu de se balancer entre ONG ou de rapporter cela à des histoires de conflit d’intérêts.* »

Nicolas Hulot, lui, n’a pas prévu de s’exprimer plus longuement sur le sujet - son ministère, contacté par *Reporterre*, explique que « *les réponses faites au Canard Enchaîné suffisent* ». Pascal Durand, l’un des proches du ministre, nous a également fait savoir qu’il ne souhaitait « *pas parler d’une question personnelle de Nicolas Hulot* ». Matthieu Orphelin, député La République en Marche, n’a quant à lui pas répondu à nos sollicitations.

Le ministre Hulot devrait transmettre son dossier à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique mi-juillet. Elle tranchera le point de savoir si sa société privée et ses liens avec les mécènes de la fondation sont compatibles avec sa fonction de ministre.

Lire aussi : [Hulot a cédé sur les perturbateurs endocriniens](#)

Source : Martin Cadoret pour *Reporterre*

Photos :

- . Nicolas Hulot et Jean-Bernard Lévy (© EDF)
- . Gel douche Ushuaïa : © Hervé Kempf/*Reporterre*

- Emplacement : Accueil > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Les-affaires-d-argent-de-Nicolas-Hulot-ne-semblent-pas-inquieter-les>